Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_120-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_06_120

Objet : Tarification de la saison culturelle 2026-2027 - spectacles et ateliers

LE MERCREDI 24 JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BEST Célia, BOURDON Fabien, BUREL Michèle, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, LAGADEC Patrice, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE GAC Morvan, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, VIVIEN Nelly, ZILLER Fanny.

Représentés : CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), DURAND Dorothée (pouvoir à ORY Valentin), KERSUAL Joelle (pouvoir à RAPHALEN Michel).

Absents excusés : CARIOU Jacques, FLOCHLAY Loic, KERSAUDY Maria, LE DONGE Jean-Luc

Absent : GENTRIC Guénolé

Secrétaire de séance : PETILLON Loïc

Date de convocation et de publication : 18 juin 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 30
Votants : 30
- dont « pour » : 30
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Valentin ORY, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire que la communauté de communes expérimente la mise en œuvre d'une saison culturelle de spectacles et actions associées pour 2026-2027, à l'Avel-Dro et hors les murs, en vue de favoriser le développement d'une programmation harmonisée sur le territoire, en cohérence avec le projet culturel et qui garantisse l'accès à tous. Plusieurs partenariats seront mis en place de manière à développer la diversité des propositions.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_120-DE

Grille tarifaire

Catégories	**Tarif 1**	**Tarif 2** (18-25 ans ; étudiants ; demandeurs d'emploi ; personnes en situation de handicap ; bénéficiaires CNAS)	**Tarif 3** (Moins de 18 ans ; bénéficiaires du RSA ; structures partenaires – groupes)
A	20 €	15 €	10 €
B	16 €	12 €	8 €
C	10 €	8 €	6 €
D	6 €	4 €	0 € (gratuité)
Séance scolaire et ALSH	*4 €*		

Application des tarifs
Le tarif le plus favorable est toujours appliqué pour les publics pouvant relever de plusieurs catégories.

Gratuité
→ Encadrants et accompagnateurs de groupes
→ Résidants et usagers du CIAS

la communauté de communes expérimente la mise en œuvre d'une saison culturelle de spectacles et actions associées pour 2026-2027, à l'Avel-Dro et hors les murs, en vue de favoriser le développement d'une programmation harmonisée sur le territoire, en cohérence avec le projet culturel et qui garantisse l'accès à tous.

Plusieurs partenariats seront mis en place de manière à développer la diversité des propositions. Dans ce cadre, des adaptations tarifaires, notamment sous forme de tarifs uniques, pourront être mises en place dans le cadre de conventions spécifiques. Ces modalités seront définies en accord avec le partenaire et pourront déroger à la grille tarifaire, en particulier lorsque la billetterie est assurée par ce dernier.

Aussi, il vous est proposé la grille tarifaire pour la saison 2026-2027 et les modalités d'application, comme suit :

Grille tarifaire

Catégories	**Tarif 1**	**Tarif 2** (18-25 ans ; étudiants ; demandeurs d'emploi ; personnes en situation de handicap ; adherents CNAS)	**Tarif 3** (Moins de 18 ; bénéficiaires du RSA ; structures partenaires – groupes)
A	20 €	15 €	10 €
B	16 €	12 €	8 €
C	10 €	8 €	6 €
D	6 €	4 €	0 € (gratuité)
Séance scolaire et ALSH	*4 €*		

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260624-CC_2026_06_120-DE

Application des tarifs
Le tarif le plus favorable est toujours appliqué pour les publics pouvant relever de plusieurs catégories.
Gratuité
→ Encadrants et accompagnateurs de groupes
→ Résidants et usagers du CIAS

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire, en date du 16 juin 2026,

Sur proposition de Valentin ORY,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Approuve** la grille tarifaire de la saison 2026-2027 présentée ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Loïc PETILLON

Le Président
Philippe RONARC'H